



CCMA du 16 décembre 2020

Déclaration liminaire CGT Enseignement privé

Mesdames, Messieurs,

Cette CCMA se tient une nouvelle fois en distanciel. Une nouvelle fois, nous regrettons ce choix, qui ne favorise pas les échanges. Le rectorat doit quand même bien être en mesure de trouver un espace propice à la rencontre de 12 personnes, quand tous les jours, depuis des mois, les équipes pédagogiques accueillent parfois plus de 30 élèves par classe ou des dizaines de personnels en salle des professeurs.

Cette CCMA sera donc encore une fois le lieu d'un échange tronqué. Car même si tout le monde y met de la bonne volonté, les discussions ne peuvent être aussi riches que lorsque nous nous retrouvons en face à face.

Cette réunion a au moins le mérite de se tenir. Nous devions rencontrer Madame la Rectrice pour « un temps d'échange avec les organisations syndicales de l'enseignement privé » le 1^{er} décembre dernier. Sans aucune explication, cette réunion ne s'est pas tenue. Nous n'en avons même pas été avertis. Et pourtant, aussi surprenant que cela puisse paraître, nous avons aussi des contraintes d'agenda. Nous ressentons cela comme du mépris pour tous les personnels, alors que les sujets à aborder sont nombreux. Laïcité dans nos établissements, organisation pédagogique, développement de l'apprentissage et mixité des publics, reconnaissance des personnels ou encore souffrance au travail sont des sujets sensibles que nous avons prévu d'aborder, avec toute la hauteur nécessaire lors d'une rencontre « au sommet ».

Ce que nous vivons comme du mépris n'est finalement que le prolongement de la politique du Président de la République, transposée par notre ministre, puis dans les services déconcentrés. Chaque cadre de l'administration, s'il ne dit mot, cautionne cette fuite en avant, destructrice de l'école émancipatrice et progressiste que nous voulons pour nos jeunes.

Le Grenelle de l'Éducation est une opération de Com' finalement ratée. C'était à prévoir. Les personnels ne peuvent se satisfaire de l'augmentation misérable qui leur est imposée. Imposée et non négociée, puisqu'encore une fois, le « résultat » de ce grenelle de l'Éducation a été annoncé dans la presse fin novembre alors que la « négociation » devait durer jusqu'au mois de décembre !

Mépris, une dernière fois cette année civile (en tout cas on peut l'espérer, il reste 15 jours) avec l'annonce dans la presse hier soir de la proposition d'auto-confinement des élèves cette fin de semaine. Le ministre et ses conseillers savent-ils ce qu'est une progression pédagogique et ce qu'implique le métier d'enseignant ? Comment se retourner, d'ici demain, pour gérer un demi-groupe d'élèves présents alors qu'un devoir en fin de séquence était programmé de longue date ? Comment nos établissements vont-ils gérer la cantine et les commandes déjà passées, qui vont moisir durant les prochaines vacances ? Le ministre a-t-il découvert hier que Noël se déroulerait cette année le 25 décembre, que les vacances débutaient le 19 ? A-t-il découvert hier que la deuxième vague du Covid n'épargnerait pas cette période de l'année ?

.../...

Mépris toujours, en prenant connaissance des documents préparatoires à cette CCMA. Heureusement que le ridicule ne tue pas. Les promotions à la « Classe Exceptionnelle », on le sait, sont réservées à une élite. Les contingents proposés par le ministère font sans doute très bien sur « la plaquette » de la revalorisation des carrières. Las, dans les faits, c'est une toute autre histoire.

Chez les Certifiés, par exemple, nous bénéficions de 46 promotions dans le Vivier 1. Pas de chance : seuls 11 collègues remplissent les conditions pour accéder au Graal.

Les 73 promovables du Vivier 2 se partageront, quant à eux, les 12 promotions octroyées.

Bref, cela représente 35 crédits budgétaires qui ne seront pas dépensés. Pas de petites économies sur le dos des personnels. Vous trouvez cela logique ?

Absurdité toujours : pouvez-vous m'expliquer ce qui justifie qu'un enseignant soit crédité d'un avis de la Rectrice « Excellent » quand son collègue n'est que « satisfaisant », alors que les appréciations du chef d'établissement et de l'inspecteur sont strictement identiques pour les deux collègues ? Nous pourrions y revenir lors de l'étude des dossiers individuels. Je croyais d'ailleurs que les inspecteurs avaient été alertés sur la mauvaise image renvoyée par le copier-coller des appréciations. Sans doute ces derniers ont-ils compris, eux-aussi, que de toute façon l'administration, au-dessus, se fichait pas mal de leur avis. On peut finalement les comprendre...

Décidément, notre administration ne tourne pas rond. Et vous continuez à mettre du charbon dans la machine ?

Je cherche du positif en écrivant ces lignes. Heureusement, nous le retrouvons dans la solidarité des équipes pédagogiques et dans la compréhension de nos élèves. Mais les collègues sont vraiment épuisés. Vous n'en prenez pas la mesure. Et même si nous avons reçu les documents préparatoires à cette CCMA voilà quelques jours (et j'en remercie les services concernés), je rappelle que nous sommes toujours en attente de réponses ou d'échanges sur des questions extrêmement importantes pour les collègues. Depuis plusieurs semaines, plusieurs mois, nous avons alerté sur des situations de souffrance au travail, de harcèlement, sur des problématiques de reclassement ou encore sur de réels questionnements administratifs. Et nous n'avons pas de réponses. Les services du rectorat sont sans doute soumis à la même logique que les autres personnels de l'Education Nationale. Ils sont pressurisés, acculés et ne peuvent suivre la logique destructrice de hauts fonctionnaires qui ont manifestement davantage d'attention pour la pertinence de leurs tweets que pour les personnels sous leur responsabilité. Il est temps d'en prendre conscience et de renoncer à cette spirale destructrice.

Difficile dans ces conditions de vous souhaiter de belles fêtes et une bonne année 2021. Je le tente toutefois, avec sincérité. De toute façon, 2021 ne peut sans doute qu'apporter de belles surprises compte tenu de l'année que nous venons de vivre.

Pour la CGT Enseignement privé

Serge VALLET
Élu CCMA